



Du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017
se dérouleront les élections sociales
dans les TPE, les entreprises
de moins de 10 salariés.

Ce sont 4,5 millions de salarié(e)s qui sont concernés dans des secteurs d'activités très diversifiés.

Cette élection a pour objectifs :

▶ De savoir qui siègera dans les commissions paritaires régionales interprofessionnelles, lieu où seront pris en comptes les problèmes particuliers des TPE.

Force Ouvrière entend notamment pouvoir y exercer un rôle de préconciliation entre un salarié et son employeur en cas de problème et promouvoir des processus de mutualisation permettant aux salarié(e)s des TPE de pouvoir bénéficier d'activités sociales et culturelles auxquelles peuvent avoir accès aujourd'hui les salarié(e)s des entreprises où existe un Comité d'entreprise ;

▶ De savoir qui sera demain désigné en tant que conseiller prud'homal ;

▶ De mesurer le poids et la représentativité des syndicats dans les TPE.

▶ Le changement de calendrier, dû à des questions d'ordre juridique, ne facilite pas le vote.

Celui-ci est cependant important. Les salarié(e)s des TPE ont, là, la possibilité de faire valoir, par un vote électronique ou par correspondance, leur droit démocratique.

Ne vous en privez pas !

■ à l'heure où les questions d'emploi, de pouvoir d'achat, de conditions de travail et de droits sociaux sont de plus importantes ;

■ à l'heure où nombre de salarié(e)s peuvent reprocher aux syndicats d'être politisés ;

vous pouvez faire le choix, en votant Force Ouvrière, d'un syndicalisme libre et indépendant. Ce ne sont pas que des mots. Nous le montrons tous les jours en disant clairement ce que nous pensons et en nous engageant en toute responsabilité.

Ainsi, comme d'habitude, nous ne donnerons aucune consigne de vote, directe ou indirecte à l'occasion des deux tours des élections présidentielles. Un syndicat n'est pas et ne doit pas être un parti politique.

Un syndicat est l'outil des salarié(e)s pour leurs droits collectifs et individuels.

Le syndicat doit s'exprimer et vivre avec les salarié(e)s.

Merci de votre confiance.

Jean-Claude Mailly
Secrétaire général

TPE 2016
ARTISANAT, COMMERCE,
PROFESSIONS LIBERALES
SERVICES, INDUSTRIE...